

La FCPE interpelle les candidats et fait des propositions pour une école laïque, plus juste et plus démocratique.

L'éducation et la famille doivent être au cœur des débats pour l'élection présidentielle.

Celle-ci conditionne l'avenir de nos enfants, les conditions de vie des familles et donc les orientations fondamentales de notre société. En tant que parents et citoyens, soyons acteurs de cet avenir !

Il faut que l'enfant soit au cœur du système éducatif

Améliorer les conditions d'accès et de fonctionnement de l'école maternelle dès l'âge de 2 ans et mettre en œuvre un service public et gratuit de la petite enfance.
Respecter les rythmes des enfants et des jeunes par le réaménagement de l'année scolaire, de la semaine et de la journée.

Assurer un suivi individualisé de l'orientation des élèves tout au long de leur scolarité.
Favoriser la création de véritables lycées des métiers spécialisés par filière assurant les formations du CAP à la licence professionnelle.

Rendre effective la scolarisation en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap.
Réaffirmer le droit à la scolarisation des enfants de familles sans papiers.

Créer un statut social des jeunes et mettre en place une allocation autonomie jeunesse.

Il faut améliorer le système éducatif

Garantie par l'Etat de l'application des principes de gratuité et de laïcité sur l'ensemble du territoire.

Augmenter le nombre des bourses sur critères sociaux et valoriser leur montant.
Fixer le montant de l'allocation de rentrée scolaire en fonction de la filière et du degré d'enseignement.

Organiser la sectorisation de façon à assurer la mixité sociale et mettre en place des procédures de dérogation transparentes.

Attribuer des moyens spécifiques aux établissements en fonction de la composition sociale du public accueilli.

Redéfinir les missions des enseignants et l'équilibre entre temps d'enseignement et temps d'accompagnement individualisé des élèves.

Les parents sont les coéducateurs

Prévoir dans le code du travail des autorisations d'absence avec maintien de salaire qui permettent à tous les parents de rencontrer l'équipe pédagogique.

Création d'une journée de congé spécifique de formation pour les parents sur le fonctionnement des écoles et des établissements à l'entrée en CP, en 6ème, et en 3ème.

Créer un statut de parent délégué.

Ecole 2007 : soyons ambitieux !

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Ecoles Publiques

L'ACCUEIL DE L'ENFANT

ORIENTATION

DIVERSITÉ SCOLAIRE ET CITOYENNETÉ

UN STATUT POUR LA JEUNESSE

GRATUITÉ ET LAÏCITÉ

MIXITÉ SOCIALE

VIE PÉDAGOGIQUE

DROIT À UN CONGÉ DE FORMATION

UN STATUT DU DÉLÉGUÉ PARENT